



INSTITUT DE FORMATION  
FRANÇOISE DOLTO

IFSI - IFAS  
Formation continue

14 rue de Saint-Prix  
95602 EAUBONNE Cedex  
[www.ifs-i-fas.hopital-simoneveil.fr](http://www.ifs-i-fas.hopital-simoneveil.fr)

## Contact



[sec.ifs-i@ch-simoneveil.fr](mailto:sec.ifs-i@ch-simoneveil.fr)



01-34-06-60-27

Rentrée  
le 1<sup>er</sup> lundi de février

70 étudiants /promotion



HÔPITAL  
SIMONE VEIL  
GROUPEMENT HOSPITALIER  
EAUBONNE-MONTMORENCY



Université  
de Paris



# Formation en soins infirmiers

Cette formation réglementée par l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié notamment par l'arrêté du 23 janvier 2020 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

## LES PRÉREQUIS :

- **Être âgé(e) de 17 ans** au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection
  - **Être titulaire des titres ou diplômes** suivants :
    - Baccalauréat français
    - Titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n°81- 1221 du 31 décembre 1981
    - Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
    - Diplôme d'accès aux études universitaires ou attestation de réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires
    - Diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne sous réserve de fournir l'équivalent d'accès aux études Universitaires
  - **Être élève de classe de terminale l'année de l'inscription à Parcoursup** sous réserve de fournir une attestation de réussite au baccalauréat français au moment de l'inscription définitive dans l'institut
- OU**
- **Relever de la formation professionnelle continue**, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

## LES OBJECTIFS

- Devenir un professionnel compétent, réflexif, autonome, responsable avec le sens de l'engagement professionnel
- Acquérir et utiliser les compétences professionnelles
- Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante
- S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé
- Apprendre à analyser sa pratique professionnelle
- Développer l'intérêt d'actualiser ses connaissances
- S'initier à la méthodologie de la recherche
- Mesurer les enjeux de qualité et de sécurité des soins

## LES COMPÉTENCES VISÉES

- L'infirmier(e) assume la responsabilité de l'ensemble des soins dans le respect des règles des actes professionnels inscrits dans le code de la santé publique.
- L'infirmier(e) évalue l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et analyse les situations de soins.
- Sur prescription médicale ou en application de son rôle propre, l'infirmier(e) dispense des soins dans les domaines curatifs, préventifs, de l'éducation à la santé, de la formation ou de l'encadrement.

Il (elle) exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile, au regard des 10 compétences et 9 activités suivantes :

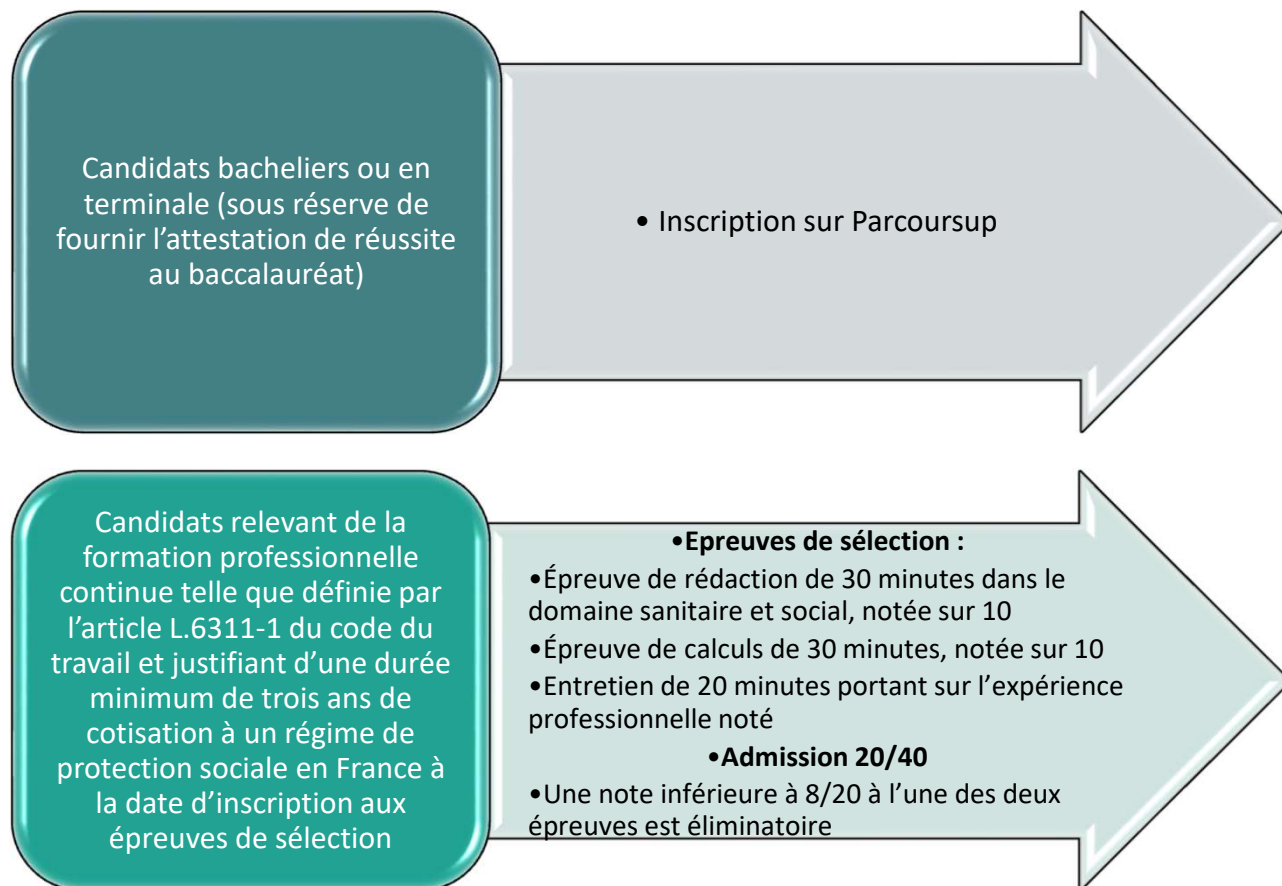
**Les compétences :**

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation

**Les activités :**

- Observation et recueil de données cliniques
- Soins de confort et de bien être
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes
- Soins et activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Coordination et organisation des activités et des soins
- Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits
- Formation et information des nouveaux personnels et des stagiaires
- Veille professionnelle et recherche

## LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION



## LA FORMATION

Le principe de la formation repose sur l'alternance de cours et de stage réparti comme suit :

### 2100 heures de cours

59 unités d'enseignements (UE) réparties en 6 domaines :

1. Sciences humaines sociales et droit
2. Sciences biologiques et médicales
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
4. Sciences et techniques infirmières, interventions
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
6. Méthodes de travail

### 2100 heures en stage

- 1ère Année : 3 stage de 5 semaines
- 2ème Année : 2 stages de 10 semaines
- 3ème Année : 1 stage de 10 semaines et 1 stage de 15 semaines réparti en 2 périodes
  - 4 familles de stages obligatoires sur les 3 ans, Soins de courte durée, Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation, Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie et Soins en santé mentale et en psychiatrie

### Les modalités pédagogiques :

- Les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques
- Les jeux (plateau, escape game), le E-learning, les ateliers de bien-être, la simulation en santé
- Le suivi pédagogique individuel ou collectif

### Les modalités d'évaluation

- Individuelles ou collectives
- En présentiel ou en distanciel
- Ecrites ou pratiques
- Evaluation des compétences en stage

### Les modalités d'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier

**Le diplôme d'état d'infirmier et le grade licence** s'obtiennent par l'obtention de 180 ECTS (crédits européens) correspondant à la validation des 10 compétences du référentiel métier soit :

- 120 ECTS pour les unités d'enseignement théorique
- 60 ECTS pour la formation clinique en stage

**Le grade licence est délivré par l'Université de Paris.**

## LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Avec le diplôme d'Etat infirmier, vous pouvez trouver un emploi :

- En hospitalisation publique ou privée
- En secteur libéral
- En secteur extrahospitalier

## L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

- Infirmier puériculteur
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier de pratique avancée
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Directeur des soins

## L'ACCESSIBILITÉ AU HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : [martine.trouillet@ch-simoneveil.fr](mailto:martine.trouillet@ch-simoneveil.fr)